

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Victoria Hutt élue présidente du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick**

*Le 2 décembre 2021 (Fredericton)* – Lors de sa dernière assemblée annuelle, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) a élu Victoria Hutt à la présidence. Elle succède à Alain Boisvert qui a servi dans ce rôle jusqu'à la fin de son deuxième mandat au sein du conseil d'administration.



Victoria Hutt est une artiste visuelle, une designer et une autrice vivant à Florenceville-Bristol, au Nouveau-Brunswick. Chef de projet à la Fédération canadienne des métiers d'art, un organisme de service national qui défend les métiers d'art canadiens, Victoria est diplômée en design de NSCAD et ancienne directrice générale de la Andrew & Laura McCain Art Gallery. Victoria a de l'expérience dans l'administration des arts, la gestion des organismes à but non-lucratif et le développement communautaire; elle est aussi très impliquée dans les initiatives de bien-être et de sécurité alimentaire dans sa communauté.

« Ces dernières années ont attiré l'attention sur le rôle essentiel du secteur culturel et de l'activité créative d'une manière sans pareille, prouvant l'immense valeur des arts non seulement dans la sphère économique, mais aussi en tant que besoin essentiel pour le

dynamisme et le mieux-être des communautés et des individus. Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée d'occuper ce poste alors que nous nous projetons collectivement vers l'avenir, en favorisant l'accroissement des possibilités de création artistique et en faisant progresser la pratique créative des artistes professionnels dans notre province. Avec notre fantastique équipe chez artsnb, qui entreprend actuellement le processus d'élaboration de notre prochain plan stratégique triennal, nous nous engageons à promouvoir l'équité pour tous les artistes du Nouveau-Brunswick, à poursuivre et à accroître la collaboration et le partenariat avec les intervenants culturels, et à apporter des améliorations significatives et durables au statut de l'artiste du Nouveau-Brunswick, » a déclaré la nouvelle présidente.

### **À propos du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick**

Organisme indépendant et autonome de financement public, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres votants. artsnb a pour mission de soutenir la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick en favorisant l'excellence dans les arts, en facilitant la création artistique des artistes professionnels et professionnelles de la

province et en contribuant à l'appréciation et à la compréhension des arts. Accédez à plus d'informations sur notre [site Web](#).

**-30-**

*Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.*

**Informations générales :**

**Joss Richer** (directeur général) : direct@artsnb.ca ou 506.478.4610

**Contacts avec les médias :**

**Audrée Hamelin-St-Amour** (agente des communications) : comm@artsnb ou 506.259.9776